



SÉANCE DU CONSEIL
Lundi 13 mai 2024 à 19 h

Point 13 - Procédure pour la période de questions d'une durée maximale de 20 minutes.

Levez la main et vous serez invité à vous rendre au micro.

- Poser une question et une seule sous-question
- Maximum une minute
- Droit à une nouvelle question lorsque toutes les personnes le demandant l'auront fait à tour de rôle jusqu'à la fin de la période de questions.

Responsable

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RECUEILLEMENT

1.1 Aucun

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 avril 2024

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1 Octroi d'un contrat de gré à gré (moins de 25 000 \$) avec la Croix-Rouge pour les services aux personnes sinistrées

4.2 Dépôt d'un procès-verbal de correction : Règlement numéro 1651-2024 et résolution numéro 133-2024

4.3 Avis de motion et dépôt du projet de règlement décrétant une dépense et un emprunt de 1 700 000 \$ pour acquérir des immeubles aux fins de constituer une réserve foncière

4.4 Avis de motion et dépôt du projet de règlement décrétant une dépense et un emprunt de 453 000 \$ pour le réaménagement intérieur de la partie administrative du garage municipal

4.5 Adoption du Plan de projet afin de se conformer aux lois sur la protection de la vie privée

4.6 Dépôt de la liste des chèques et dépôts

4.7 Dépôt de la liste des engagements financiers

4.8 Amendement de la résolution numéro 121-2024 - Mandat de services professionnels (moins de 25 000 \$) : Diagnostic organisationnel du Service de sécurité publique

4.9 Autorisation de signature de l'acte notarié autorisant la cession des lots 6 445 009, 6 387 018, 6 387 019 et 5 118 984

4.10 Service sports, loisirs, culture et vie communautaire - Mouvement de personnel

4.11 Service de la sécurité publique - Mouvement de personnel

4.12 Service de la sécurité publique : Entérinement mouvement de personnel

4.13 Octroi d'un contrat de gré à gré (moins de 25 000 \$) pour de publicité au Club de golf du Lac St-Joseph

4.14 Dépôt du rapport financier de la ville et du rapport des vérificateurs externes

5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 5.1 Entente avec l'organisme Développement Source-Lac : Installation d'un nouveau quai
- 5.2 Avis de motion concernant un règlement visant la modification du Règlement numéro 1258-2014 sur le plan d'urbanisme et du Règlement de zonage numéro 1259-2014 afin d'assurer la concordance avec le règlement 03-2023 de la MRC de La Jacques-Cartier
- 5.3 Adoption du projet de règlement numéro APR-363-2024 modifiant le Règlement numéro 1258-2014 sur le plan d'urbanisme et le Règlement de zonage numéro 1259-2014 afin d'assurer la concordance avec le règlement 03-2023 de la MRC de La Jacques-Cartier

6. HYGIÈNE DU MILIEU

- 6.1 Aucun

7. PARCS ET BÂTIMENTS

- 7.1 Octroi d'un contrat de gré à gré (moins de 25 000 \$) : Honoraires professionnels d'ingénierie pour le réaménagement intérieur au garage municipal
- 7.2 Autoriser le paiement numéro 10 : Construction du nouveau bâtiment pour la Division parcs et bâtiments
- 7.3 Octroi de contrat par appel d'offres sur invitation (25 000 \$ à 133 800 \$) : Honoraires professionnels en architecture pour le réaménagement intérieur au garage municipal
- 7.4 Réception provisoire des travaux : Construction d'un bâtiment pour le Service des travaux publics – Division parcs et bâtiments

8. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 8.1 Approbation du rapport financier de l'Office municipal d'habitation et paiement de 10 % du déficit

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 9.1 Autorisation de signature d'un contrat de gestion des appels 9-1-1 avec La Centrale des appels d'urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA)
- 9.2 Prévention domiciliaire en collaboration avec le Campus Notre-Dame-de-Foy

10. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 10.1 Autorisation de paiement : Entente intermunicipale avec la Ville de Pont-Rouge pour la natation, le patinage et le hockey
- 10.2 Demande du Club des Cavaliers de Ste-Catherine
- 10.3 Autorisation de signature : Entente intermunicipale avec la Ville de Pont-Rouge pour les sports de glace

11. TRANSPORT

- 11.1 Ratification de paiement : Constat d'infraction du Contrôle routier du Québec
- 11.2 Octroi d'un contrat de gré à gré (25 000 \$ à 133 800 \$) pour l'acquisition d'une camionnette 3/4 de tonne pour la Division parcs et bâtiments

12. AUTRES SUJETS

12.1 Aucun

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. CLÔTURE DE LA SÉANCE